

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 4 JUIN 2021

OUVERTURE DE SEANCE 19H40

- Retour sur les points du dernier PV de la réunion précédente.
Ils ont tous été repris et signés

Choix d'une secrétaire de séance : Anita Moulut

Délibération sur l'approbation du CA 2020 et reprise des résultats :

- Cécile Despas, secrétaire explique qu'une erreur a été faite lors de l'approbation du CA 2020 et qu'il y a une différence de 100€ sur le compte administratif 2020 par rapport au compte de gestion. Cette différence fait suite à une erreur sur le transfert des fonds du budget assainissement 2020 qui a été enregistré à 134 361.63 alors que la somme reversée a été 134261.63.
L'excédent DE FONCTIONNEMENT 2020 est donc de 256131,33€
Le CA est donc identique au compte de gestion

Le reprise des résultats sera donc de 256131.33 au lieu de 256231.33 voté à l'origine

Adopté à l'unanimité

Délibération d'une décision modificative du budget primitif 2021

- Le budget voté est donc en déséquilibre de 100 euros, il a été aussi noté que le vote des subventions était d'un montant global de 3500 euros alors que la ligne budgétaire dédiée n'était que de 3500 euros pour rééquilibrer il a été décidé de faire une décision modificative telle que :

Articles	Propositions	Proposition nouvelle	
Reprise des résultats	256231.33	256131.00	
6574 subvention aux asso	3500	3700	
673 annulation de titre	100	0	
Budget global adopté			
Dépenses fonctionnement	483 700	483 700	
Recettes fonctionnement	670 778.33	670 778.33	

VALIDE A L'UNANIMITE

Délibération sur la réalisation d'un transformateur ENEDIS – la Reinerie

Le maire Alain vérité explique la position de ce transformateur qui a été déplacé, par rapport à l'origine, afin d'éviter qu'il soit inondé ce qui était un risque

Des arbres seront plantés ensuite afin qu'il soit moins visible. C'est ENEDIS qui est à l'origine de cette demande.

VALIDE A L'UNANIMITE

Délibération sur une cession de chemin pour riverain

Mr le maire représente cette délibération qui n'est pas passée au contrôle de légalité et n'a pas été rendu exécutoire

Mr le Maire propose de céder le chemin à Mr Cartier moyennant un euro symbolique.

Mr CARTIER règlera les frais d'acte et de bornage. Actuellement le chemin n'est pas entretenu et non pratiqué.

Il est échangé sur la valeur de cession en cas de cession à 3500 € l'hectare le prix de cession serait de 183,75 €

1ère question au vote : Sommes-nous toujours d'accord de vendre le chemin ?

1 ABSTENTION, 10 OUI

2^{ème} question : Le conseil est-il d'accord de vendre ce terrain pour l'euro symbolique ?

1 abstention, 10 OUI

Délibération sur le temps de travail des agents :

Après 1 an de fonctionnement il paraît nécessaire de revoir le temps de travail des postes en fonction des besoins de la commune : il est proposé d'augmenter le temps de travail du poste administratif et de diminuer le poste d'agent d'animation au vu du nombre d'heures effectuées. Il sera toutefois envisageable d'effectuer si besoin des heures supplémentaires ou complémentaires si besoin

Proposition de 32 A 35h pour le poste d'adjoint administratif : VALIDE A L'UNANIMITE

Proposition de 35 A 32h pour le poste d'adjoint d'animation : VALIDE A L'UNANIMITE

Ces modifications s'appliqueront au 01 SEPTEMBRE 2021 VALIDE A L'UNANIMITE

Délibération pour les 7H de travail représentant la journée de solidarité :

Le conseil municipal décide à l'unanimité que ces 7H seront déduites des 7 premières heures supplémentaires, si toutefois elles ne peuvent être faites elles seront effectuées le lundi de Pentecôte.

Délibération pour acceptation du règlement intérieur du centre de loisirs :

Philippe Marquetnet remet en cause beaucoup de points à reprendre. Anita Moulut s'engage à les reprendre avec l'adjointe d'animation.

Le conseil accepte et vote à l'unanimité ce règlement avec la condition que les points soient repris sur la forme.

Délibération sur le choix du nouveau prestataire et acceptation de la convention avec JMG :

Le conseil municipal retient et valide à l'unanimité le contrat avec cette entreprise JMG pour une convention d'une durée d'un an.

Délibération sur les rapports annuels 2019 ET 2020 de la CATV et sur le rapport annuel 2020 du SICTOM de Montoire.

Le conseil municipal prend acte à l'unanimité d'avoir eu les comptes annuels 2019 et 2020 de la CATV, et du SICTOM DE Montoire

Alain Vérité informe le conseil qu'une réunion du SICTOM est prévue très prochainement afin de voir un point sur le nombre de ramassage mensuels. Il semblerait que cet organisme prévoit de collecter les poubelles tous les quinze jours au lieu de chaque semaine.

Reprises de certaines délibérations « non rendues exécutoire »

Lors du conseil municipal de mai 2020, Mme Renault Gladys a été désigné pour effectuer le gardiennage de l'église ce qu'elle effectue depuis le 1 Juillet 2020. Il est décidé de rétribuer Mme Renault Gladys de 239.93 pour les 6 mois effectués en 2020

L'indemnité annuelle rétribuée pour cette activité étant de 479.86€

Après le retrait de Mr RENAULT Jerome, le conseil procède au vote et valide par 10 voix pour OUI.

. Aide COVID pour les loyers professionnels de l'épicerie durant 6 mois.

Cette aide ayant été décidée ultérieurement mais n'ayant jamais été rendue exécutoire, il est proposé au conseil de la valider et de la décaler pour la période de JUIN A NOVEMBRE 2021 inclus. Le conseil valide à l'unanimité.

. Point sur la voirie : Alain Vérité et Jean pierre Meunier ont fait le tour des entretiens spécifiques sur notre commune à prévoir en voirie

La Piaillerie, busage et curage

Carrefour CV N°9 et LES Gueneries : purges et enrobés

Diverses Voies communales à renforcer

Voie communale N°6 de Villedieu à Chemillé à reprendre

BUDGET DE 21710.88 validé par le conseil municipal à l'unanimité.

La route au niveau du lieu-dit « le Verdeau » va être creusée et renforcée par des cailloux, pour ensuite être bitumée.

Questions diverses :

. Alain Vérité expose au conseil la vente prochaine de l'ancien silo agricole situé à haute forêt à Villedieu le château.

Il informe le conseil que les prochains acquéreurs seraient prêts à laisser un accès, sous système d'un badge délivré et géré par la mairie, pour maintenir ce service aux agriculteurs.

. Point sur le devis Tondeuse :

Il va être nécessaire d'acheter une tondeuse car le petit tracteur est régulièrement en panne et génère du retard dans l'entretien des espaces verts.

. Projet animation fête nationale :

Projet commun avec le comité des fêtes DATE A CONFIRMER ENTRE LE 16 et 17 Juillet

. Travaux rue de bouillant : la route de bouillant vers le cimetière sera en travaux et sera fermée entre juin et juillet pour une durée prévue d'environ 8 jours.

La route des essarts va être regoudronnée cet été et cela occasionnera des déviations sur les voies adjacentes.

. Point sur les chats errants : La commune est adhérente à un refuge mais celui-ci ne s'occupe pas des colonies de chats errants, il est submergé de demande. La commune peut par contre conventionnée avec une association telle que La SPA, moyennant 50€/animal. La spa propose de venir chercher les animaux, les stérilisent et les ramènent sur place ! solution très coûteuse pour la commune.....

. Réclamation sur les déjections canines entre autres : rue du vieux château, entrée du vieux château et rue principale

Nous allons installer des points avec des sacs pour récupérer les déjections, et allons afficher un rappel de la loi sur ce sujet.

. Philippe Marquet présente un sujet sur les zones blanches sur notre commune et les opérateurs concernés par ces zones blanches.

Il y a 13 zones blanches dans le département.

SEANCE LEVEE A 22H20

Prochain conseil prévue courant juillet

